



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
B. P. 1044 Kigali

Kigali, le

N° /12.06.02

Réf. N° : Volet n° 447/03.09.01/10

Annexe : du 06/10/1982

Objet : Réintégration de Monsieur
AYIRWANDA Laurent.

Monsieur le Bourgmestre
de la Commune SHYANDA
B U T A R E

Monsieur le Bourgmestre,

Suite à votre lettre dont la
référence et l'objet sont ci-émargés, j'ai l'honneur de porter à votre
connaissance que Monsieur AYIRWANDA Laurent sera réintégré au Centre
de Formation de SHYANDA après son stage au Centre de KAVUMU-NYABISINDU.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
NDINDILYIMANA Augustin
Major BEM.-

C.P.I.à:

- Monsieur le Directeur du
Catholic Relief Service
K I G A L I

République Rwandaise
Préfecture de Butare
Commune de Shyanda.

Shyanda le 06/10/1982

/ N° 447/03.09.01/IO /

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des sports
KIGALI.

Monsieur le Ministre,

A traiter par D. C. J. / B. F.
Date envoie 07 OCT 1982
N° Classement: 5-020/1204

12/10/82

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'une première année est ouverte au Centre de Formation de la Jeunesse de Shyanda en date du 04 Octobre 1982 au nombre de 30 élèves pour le moment.

Ceci dit donc que l'ancienne première est promue en 2^e année. C'est en conséquence de cette augmentation de l'effectif que le volume de matériel pourra s'accroître dans les mesures du possible bien entendu.

Partant de ceci, le Directeur en stage actuellement, ne devra repousser le 2^e Instruteur en place car l'horaire est surchargé par les 2 années en fonctionnement comme il m'a été appris de vive voix.

Nous réitérons nos vifs remerciements quant à l'appui nous fourni par votre Ministère.

Kabera Guy
projet de lettre
selon avis du Ministre
10/10/82

Le Bourgmestre de la Commune de Shyanda
Antoine BAJYAGARE.

Copie pour information à :

Monsieur le Directeur du Catholic Relief Service
KIGALI.

